

Le 12 janvier 2011 SAP C

**052    Projet « Renforcer le site médical de Berne » (regroupement de l'Hôpital de l'île et des hôpitaux du Spital Netz Bern AG) ; projet principal  
Crédit d'engagement nouveau pluriannuel**

Le Conseil-exécutif du canton de Berne, sur proposition de la Direction de la santé publique et de la prévoyance sociale, demande au Grand Conseil d'approuver l'exécution du volet principal du projet « Renforcer le site médical de Berne » :

Objet

Les réflexions sur les conditions matérielles et juridiques nécessaires pour le regroupement de l'Hôpital de l'île et des hôpitaux du Spital Netz Bern AG menées pendant l'avant-projet doivent être poursuivies dans le cadre du projet principal conjointement avec les organisations concernées et déboucher sur une base de décision. Il convient notamment de fournir davantage de détails sur les conséquences financières de ce rapprochement et de mettre en œuvre les mesures transitoires requises. Le coût de ces dernières est inclus dans le crédit à approuver.

Bases légales

Article 2, lettre b, article 3, alinéa 2 et article 13, alinéas 1 et 5 de la loi du 5 juin 2005 sur les soins hospitaliers (LSH ; RSB 812.11)  
Article 6, alinéa 2, lettre a et article 53 de la loi du 5 septembre 1996 sur l'Université (LUni ; RSB 436.11)  
Article 46, article 48, alinéa 2, lettre a et article 50, alinéas 1 et 3 de la loi du 26 mars 2002 sur le pilotage des finances et des prestations (LFP ; SRB 620.0)  
Article 152, alinéa 3 de l'ordonnance du 3 décembre 2003 sur le pilotage des finances et des prestations (OFP ; RSB 621.1)

Montant  
déterminant

CHF    2 626 000

Montant approuvé formellement par le  
Conseil-exécutif le 12 janvier 2011

CHF    676 000

**Crédit à approuver**

**CHF    1 950 000**

Il s'agit d'une dépense nouvelle unique au sens de l'article 46 et de l'article 48, alinéa 2, lettre a LFP.

Type de crédit /  
compte / n° de produit

**Crédit d'engagement pluriannuel à la charge du  
(1) compte 318010, compte de coûts 910501 (Soins aigus somatiques)  
(2) compte 363000, compte de coûts 910501 (Soins aigus somatiques)**

Les dépenses prévues sont inscrites au budget et dans le plan financier.



Dispositions  
particulières

Le crédit d'engagement pluriannuel sera vraisemblablement versé comme suit :

2011	CHF 1 600 000
2012	CHF 350 000

Un rapport sur l'utilisation des fonds sera présenté périodiquement au Conseil-exécutif.

Au Grand Conseil